



Dégats immeuble habitation suite tempête

Par **catou_old**, le **12/07/2007 à 16:22**

Bonjour. Suite a la tempête de Janvier 2007 une partie de la toiture et facade se sont effondrée. Un devis a été envoyé à l'expert qui ne l'a pas accepté(trop élevé) un second plus raisonnable lui a été adressé. Mais l'expert a choisi en troisième choix de m'adresser un entrepreneur agréé de la société d'assurance. Depuis le passage de ce Monsieur le 20 Mai 2007 je n'ai ni devis, ni nouvelle de l'expert. Je suis désespérée car des infiltrations sont apparues a l'intérieur des murs- l'odeur de moisissure dans la pièce que dois-je faire ? Une lettre recommandée ? car cela fait 6 mois que les dégats s'aggravent. Merci de votre aide. cordialement.

Par **axo_old**, le **24/10/2007 à 09:25**

Bonjour Monsieur, rnrnrn Expert en bâtiment intervenant dans la défense des intérêts des assurés je peux répondre à votre problème. rnN'héitez pas à me contacter par téléphone ou email: 01 43 51 21 21 contact@axoexpertise.com rnrnrcordialement rnrnmarc BRUNEAU